



Règlement d'Ordre Intérieur

R.O.I. de la ferme du Pré des Secrets ASBL

Règlement d'Ordre Intérieur validé le 17 avril 2018. Cette version annule et remplace les versions antérieures de l'A.S.B.L. « La ferme du Pré des Secrets »

Bienvenue !

La Ferme est située à quelques minutes de la ville de Spa, rue Banoyard 816 à 4910 La Reid en contrebas de la route vers Desnié.

A l'arrière de la Ferme, sur une superficie de 12.000 m², un jardin verger et la mare sont utilisés pour les activités de découverte de la nature. Les animaux sont gardés dans des enclos et une grande pâture. Les bâtiments de la ferme se composent d'un local d'animations, d'une cuisine (en installation), d'un sanitaire et d'une remise.

Horaire

La Ferme du Pré des Secrets organise des stages pendant les vacances scolaires :

Vacances de printemps (Pâques),

Vacances d'été (juillet - août).

Vacances d'hiver (Noël - Nouvel An).

La semaine de la plaine de vacances se compose de 5 jours (4 si elle comprend un jour férié). Les animations se déroulent de 9h30 à 16h. Un temps d'accueil de l'enfant est prévu le matin de 8h30 à 9h et le soir de 16 à 17h00.

Programme de la journée

Dès 8h30, un animateur reçoit les enfants à l'accueil. Il est à l'écoute des informations, demandes et questions des parents. (Le premier jour de la plaine de vacances, les parents doivent compléter la fiche d'inscription, dont les informations médicales éventuelles et l'autorisation du droit à l'image, pour ce dernier point, se référer au sous-titre « droit à l'image » de la dernière page du présent ROI).

Après l'accueil du matin, les enfants sont répartis en groupes d'âge, encadrés par leur animateur, pour découvrir la magie de la ferme. Chaque groupe, tour à tour sur la semaine, va prendre soin des animaux : les nourrir, les abreuver, changer leur litière. Chaque groupe participe à un ou plusieurs ateliers, en fonction du thème (par exemple : confectionner du pain, de délicieux gâteaux ou de la soupe, etc.). Des activités au sein de la nature (en forêt, au bord du ruisseau, de la mare) sont également prévues. Un temps de collation est prévu vers 10h.



Règlement d'Ordre Intérieur

A midi, ils mangent leur pique-nique ; puis, sous la surveillance des animateurs, ils ont un temps libre d'une heure qu'ils passent dans la cour, le jardin (jeux dans la verdure, dans la cour de la ferme ou à l'intérieur, ...) à la découverte active de l'environnement.

Dès 13h00, les groupes reprennent leurs activités avec l'animateur : découvrir la vie de la mare, réaliser du compost, travailler au potager, promener les chèvres, partir en forêt, ...

A 16h, les parents viennent rechercher leur enfant. A ce moment, ils peuvent avoir des contacts et échanges avec les animateurs et la coordinatrice.

Un animateur surveille les enfants inscrits à l'accueil du soir jusqu'à 17h00.

Remarque :

Les ateliers décrits ci-dessus ne sont que des exemples parmi d'autres. Ils se modifient aussi suivant le thème abordé durant le stage de vacances. Ils sont encore interchangeables et peuvent être proposés le matin ou l'après-midi. Ils sont adaptés à la météo du moment et à l'âge des enfants. Nos stages varient selon les saisons et notre créativité !

Modalités pratiques

Encadrement et activités :

Les enfants de 5 à 12 ans sont en groupe de cinq à huit par animateur.

L'accueil des enfants varie selon nos disponibilités. La priorité est donnée aux fratries dont un enfant est âgé de plus de 8 ans.

Inscription :

Par mail de préférence ou par téléphone, en précisant :

- le nom et le prénom chaque enfant à inscrire,
- leur âge respectif,
- la date choisie,
- le numéro de contact téléphonique,
- en mentionnant l'option choisie pour l'accueil du matin et du soir.

Un bulletin d'inscription, comprenant aussi des informations médicales, doit être rempli et signé par les parents le premier jour de la plaine de vacances. Toute information concernant la santé, un comportement spécifique de l'enfant ou son inscription dans un enseignement spécial, pouvant intéresser l'équipe d'animation, doit lui être communiquée ce jour- là.

Paielement :

Le coût de l'inscription à la plaine de vacances doit être versé sur le compte de la Ferme du Pré des secrets au numéro IBAN suivant : **BE07 0689 0922 3766 au nom du Pré des Secrets ASBL** en mentionnant en



Règlement d'Ordre Intérieur

communication le type d'activité (ex : stage d'été), le nom et le prénom de l'enfant, ainsi que les dates réservées, au plus tard avant l'activité.

La réception du paiement confirme l'inscription. Sinon, la place est libérée pour un autre enfant.

Le remboursement éventuel du stage se fait sur présentation d'un certificat médical, au prorata des jours d'absence. L'inscription peut aussi être reportée à une date ultérieure. La Ferme du Pré des Secrets se réserve le droit de garder 10 € pour frais administratifs.

Certaines mutuelles ou employeurs prennent en charge une partie du stage, une attestation peut vous être délivrée le dernier jour du stage, sur demande.

Equipement : suivant la météo.

Une bonne partie de nos animations se passent en extérieur ; un bon équipement est donc indispensable : imperméable, bottes (attention en hiver bottes fourrées ou chaussures de marche), bonnet, gants ou casquette, ... chaussures pour l'intérieur et vêtements de rechange. Pique-nique, boissons et collations, le tout dans un sac à dos.

Assurance :

La Ferme des enfants a souscrit une assurance responsabilité civile et accidents corporels auprès de la société Belfius (police n° 11/1530.718.) pour ses diverses activités. Elle concerne les enfants et adultes prenant part aux activités organisées. Chaque enfant est couvert.

Adresse, renseignements et inscriptions :

A.S.B.L. La Ferme du Pré des Secrets– Rue Banoyard 816 à 4910 La Reid – 087/70.39.65 –
contact@lepredessecrets.be Personne de contact : Aline WALRAFF, Chargée de projets.

Les enfants:

Ils sont répartis en groupes d'âge, variable selon le nombre d'enfants (Exemple : 5/8 – 9/12 ans). Pour le « grand jeu » ou lors de certains ateliers (selon les thèmes), les groupes peuvent être verticaux.

L'équipe d'animateurs les sensibilise au respect de la nature, leur apporte des notions de connaissance du monde animal et végétal, réalise des découvertes scientifiques avec les enfants, les incite à découvrir la vie à la ferme (animaux, potager, verger, mare, forêt). La pédagogie active, l'utilisation des cinq sens et la présence de l'animal familier, qui facilite la création de liens, sont autant de moyens mis en œuvre au quotidien pour atteindre les objectifs.

Les animateurs veillent au bien-être des enfants. Ils sont à leur écoute, les encouragent, les stimulent dans leur apprentissage et leur progression dans toute les matières abordées. Ils leur apprennent à respecter les consignes.

Des préparations culinaires, réalisées par les enfants au moins une fois par semaine, sont proposées à tous lors d'un dîner, d'une collation ou d'un goûter. A cette fin, les légumes et les plantes sauvages ou

Dernière mise à jour : mercredi 5 février 2020



Règlement d'Ordre Intérieur

aromatiques du potager, les fruits du verger et les œufs de nos poules sont utilisés suivant les possibilités du moment. De cette façon, nous pouvons aborder de manière simple et ludique l'alimentation saine

Les règles de vie ou consignes à respecter :

Le site de la Ferme du Pré des Secrets et toute l'infrastructure qu'il comprend (local d'animation, sanitaires, cour et jardin, clôtures et barrières), ainsi que le matériel propre aux ateliers proposés au cours des plaines de vacances, doivent être respectés par les enfants. Ils en font un bon usage, en présence de leur animateur.

Les enfants présents lors du stage ne peuvent quitter la ferme sous aucun prétexte. Ils sont tenus de respecter l'autorité de leurs animateurs.

Les enfants entrent dans les enclos, uniquement lorsqu'ils sont accompagnés de leur animateur. Ils donnent à manger aux animaux, avec leur groupe, suivant le programme horaire établi. Il en est de même pour aller chercher les œufs au poulailler.

Les animateurs pratiquent le tri des déchets et veillent à ce que les enfants jettent leurs berlingots ou restes de tartine dans les poubelles appropriées. En insistant sur celles des déchets alimentaires ou du compost.

Les enfants rangent leur vêtements et sac de pique-nique à l'endroit qui leur a été désigné.

Toute forme d'incivilité (insultes, violence verbale ou physique envers un autre enfant, envers un adulte ou un des animaux entraînera l'exclusion du stage).

Par qui l'enfant peut-il être repris ?

Les parents communiquent à l'équipe d'animation le nom de la personne qui vient chercher leur(s) enfant(s) à leur place le jour où cela se produit, ainsi que tout changement d'horaire pour des raisons médicales ou personnelles.

Les animations

Elles permettent aux enfants de se détendre, de bouger, de s'exprimer dans la nature. Grâce aux animaux, ils ont aussi des échanges affectifs et ils apprennent à se sentir responsables de leur environnement, prennent conscience du travail en groupe et du partage du bien collectif.

Lors des différents ateliers proposés, les enfants peuvent exercer naturellement une psychomotricité plus complète, apte à leur faire découvrir d'autres potentiels en eux qu'ils peuvent développer : adresse, force, endurance, esprit pratique.

Le programme d'activités est axé sur la vie à la ferme et l'environnement direct (forêt, mare...) en tant qu'écosystème. Il suscite l'éveil, la curiosité, la vie en équipe, la solidarité, la responsabilité, l'engagement, l'autonomie, le respect, l'ouverture vers l'autre. Il contribue à l'intégration et à l'éducation à la santé. Il sensibilise à la biodiversité.



Règlement d'Ordre Intérieur

Favoriser les échanges, l'expression et la communication fait aussi partie des objectifs des animations, tout comme favoriser le bien-être et l'alimentation saine.

Les animateurs et les animatrices

Ils ont une formation pédagogique reconnue (instituteurs, guide nature et licenciée en sciences de l'éducation, stagiaire dans le domaine du social). Ils sont expérimentés et complémentaires. Ils maîtrisent leur matière et sont ouverts aux enfants.

Ils s'engagent à développer, en équipe, un programme d'activités en fonction du thème de la semaine et des objectifs de la Ferme du Pré des Secrets.

Chaque animateur est responsable de 5 à 8 enfants. L'équipe d'animation assure la surveillance du temps de midi : repas, détente, ainsi que de l'accueil du matin et du soir. Leur présence sur place est de 8h30 à 17h00

Déplacements extérieurs :

Dans le voisinage de la ferme : un animateur en déplacement avec son groupe sera de préférence accompagné, soit par un stagiaire en formation ou un aidant, soit par un autre animateur.

Pour tout autre déplacement nécessitant l'utilisation d'un bus, les parents sont prévenus par courrier le premier jour du stage ;

Locaux et matériel :

Les animateurs s'engagent à tenir leur local d'animation en ordre et sont responsables du matériel. Ils veillent à la sécurité des enfants. Les locaux, cuisine et toilette sont nettoyés régulièrement.

Droits à l'image :

Les photos prises lors des différentes activités sont susceptibles d'être utilisées sur la page facebook de notre ASBL (<https://www.facebook.com/pg/lepredessecrets>) et éventuellement dans des publicités pour promouvoir les activités de l'ASBL. A partir du moment où un enfant ou un adulte est inscrit à un de nos stages ou de nos activités, il accepte ce principe. Toutefois, si celui-ci souhaite que son image ne soit pas utilisée par l'ASBL, il doit le faire savoir par écrit avant le début de l'activité concernée.

Vêtements et objets non repris en fin de stage :

Les animateurs s'engagent à conserver précieusement les vêtements et autres objets trouvés, non repris en fin de stage, durant les deux semaines qui le suivent. Ensuite, soit nous en ferons don aux associations qui gèrent les vêtements et objets de seconde main, soit encore nous en conserverons pour pallier un dépannage occasionnel.

La Reid, avril 2018.